

Destinataire : Comité parlementaire sur la réforme
électorale

Dialogue privé sur la réforme électorale

1. Nature de l'événement :
Réunion privée/dialogue.
2. Date de l'événement : Le
1^{er} octobre 2016.
3. À quel endroit l'événement a-t-il eu lieu?
415, avenue Greenview
Ottawa (Ontario) K2B 8G5
4. Qui a organisé l'événement?
Des bénévoles de Représentation équitable au
Canada ont organisé l'événement en tant
qu'initiative locale à Ottawa Ouest-Nepean.
5. Combien de personnes (environ) ont assisté à
l'événement? Sept.
6. Brève description de l'événement.
Nous avons présenté des diapositives visant à
encourager la discussion sur :
 - a) les valeurs démocratiques;
 - b) le SMUT, le vote transférable, la RP (listes
de parti), le vote unique transférable et la
RPM;
 - c) le vote obligatoire;
 - d) le vote en ligne.

En outre, nous avons expliqué les fondements
du système proportionnel rural-urbain.

Ensuite, chacun des participants a rempli un
questionnaire afin de présenter ses commentaires
et son opinion au comité spécial sur la réforme
électorale.

Généralités

7. Avez-vous eu un dialogue sur la réforme
électorale et démocratique en général?
Oui

8. Si oui, quels ont été les faits saillants de ce dialogue?

a) Chacun des participants du groupe souhaitait la mise en œuvre d'une forme quelconque de représentation proportionnelle au Canada.

Page 12

b) Il y a également eu consensus sur le fait que les réseaux actuels de consultation publique sur la réforme électorale (cafés-causeries, événements/dialogues organisés par des OSBL, assemblées publiques, questionnaire en ligne du comité spécial, etc.) sont des méthodes légitimes d'évaluation de l'opinion publique.

c) Quatre des sept participants se sont exprimés contre le vote en ligne ou ignoraient si un tel système devait être mis en œuvre ou non. Deux ont indiqué que le vote en ligne devrait être mis à disposition des personnes à mobilité réduite seulement. Une personne était en faveur du vote en ligne.

La majorité (6/7) estimait que le vote en ligne pourrait donner lieu au piratage.

d) En ce qui concerne le vote obligatoire, trois participants sur sept ne l'appuyaient pas; 3 sur 7 estimaient qu'il pourrait stimuler la participation électorale; une personne n'avait pas d'opinion sur le sujet.

Principes et valeurs démocratiques

9. Avez-vous eu un dialogue sur les principes et valeurs qui sous-tendent la démocratie au Canada?

Oui

Si oui, quels ont été les faits saillants de ce dialogue?

Il y a eu débat, mais aucun consensus n'a été obtenu sur ce qui constitue la valeur la plus importante.

10. Quel(s) principe(s) a (ont) été identifié(s) comme le(s) plus important(s) par les participants?

Deux des sept participants étaient d'avis que tous les principes étaient importants. Le reste du groupe a choisi l'un ou l'autre des principes, ou un autre. Les avis étaient partagés.

11. Quel(s) principe(s) a (ont) été identifié(s) comme le(s) moins important(s) par les participants?

Aucun.

Réformes électorales fédérales canadiennes

12. Avez-vous eu un dialogue sur les différentes réformes électorales fédérales canadiennes possibles?

Oui

Si oui, quels ont été les faits saillants de ce dialogue?

a) Tous les participants étaient d'avis que le système majoritaire uninominal

à un tour est injuste.

b) La majorité des participants étaient familiers, dans une certaine mesure, avec les systèmes électoraux envisagés par le comité spécial.

c) Tous les participants estimaient que le système majoritaire uninominal est antidémocratique et que la part des sièges devrait être égale à la part des voix.

d) La majorité appuyait le système de représentation proportionnelle mixte. D'autres préféraient le vote unique transférable et les listes de parti ouvertes.

e) La majorité préférerait que le gouvernement soit obligé de consulter les autres partis et de faire des compromis.

Autres commentaires

Est-ce que le dialogue a suscité d'autres idées dont vous aimeriez nous faire part?

Oui.

Si c'est le cas, quelles sont ces idées? Les observations des participants au comité spécial sont les suivantes :

« Pas de référendum. Ce n'est pas une bonne façon d'aborder cette question. »

« L'organisation des (*réunions du comité spécial*) sous forme d'assemblées ne pose pas problème. Lorsque les réunions sont prises en charge par le député, toutefois, cela pourrait être problématique, en créant une représentation biaisée. »

« Si l'on veut obtenir un taux de participation plus élevé, il faut simplifier le système autant que possible. La définition des frontières, si elles sont modifiées, doit être dépolitisée et fondée sur la proportionnalité. »

« Réforme électorale : raison d'être »

« Pendant plusieurs années, j'ai eu un député qui ne défendait aucunement mes valeurs et qui ne se souciait que des électeurs qui appuyaient son parti.

Page 14

- Mon vote, pendant toutes ces années, a été gaspillé.
- Je n'avais pas de député fiable à qui m'adresser en cas de préoccupations.
- La démocratie, ce n'est PAS cela. »

« Je crois en la démocratie parlementaire et estime que l'opposition et les médias devraient demander des comptes au gouvernement; toutefois, ce n'est PAS ce que je constate lorsque je regarde la période de questions à la télévision.

- Ce que je vois, c'est plutôt un cirque où chaque question et chaque observation visent à induire en erreur, tromper et marquer des points. »

« Le système actuel présente certains risques, comme nous l'avons vu pendant le mandat de M. Harper. Il était alarmant, pendant ces années-là, d'avoir un gouvernement qui refusait ainsi d'écouter les experts et ne tenait jamais compte de ce que la majorité des Canadiens pensaient.

- Les années Harper nous ont enseigné une chose : notre démocratie est fragile, et nous devons la remettre en état. »

« La nature antagoniste du système actuel est, pour de nombreux électeurs, peu attrayante.

- Les publicités négatives, l'attitude de la victoire à tout prix et les manœuvres politiques sont devenues la norme, à mille lieues de ce que la vraie démocratie devrait être.

- Lorsque tous les partis en sont coupables - et c'est le cas, il suffit de lire les courriels de leurs campagnes de financement - , le résultat est que les électeurs ont envie d'envoyer tous les partis au diable. En quoi cette démocratie est-elle saine? Comment pouvons-nous avoir confiance en ce système?
- Les médias entrent eux aussi dans le jeu, tentant de susciter la controverse plutôt que d'informer le public. »

« Le système majoritaire fonctionne dans une démocratie bipartite; toutefois, la nôtre est aujourd'hui beaucoup plus diversifiée que cela.

- La « droite » peut gagner une majorité simplement parce que le vote de la gauche est divisé, avec pour résultat que le fait que près des 2/3 des Canadiens aient voté pour la gauche ne compte pas. »

« Un avenir sain pour notre démocratie passe nécessairement par un changement de système.

- Notre démocratie doit être plus collaborative.
- Les partis doivent travailler ensemble.
- Si les 2/3 du Canada préfèrent des politiques progressistes, alors dotons-nous d'un gouvernement de coalition qui représente ces 2/3 de la population.
- TOUTES les voix doivent être entendues; tous les Canadiens doivent sentir que leurs valeurs font partie intégrante de la discussion.
- Un gouvernement stable n'est pas nécessairement un gouvernement majoritaire. Nous avons tous vu comment un gouvernement majoritaire peut légiférer dans un sens, pour que le gouvernement majoritaire suivant fasse tout le contraire. »

« La nature de la réforme électorale »

« Justin Trudeau a pris un bon départ en nous faisant croire à la possibilité d'un meilleur système. Page 16

- Lettres de mandat
- Changements au Sénat
- Maintenant, nous comptons sur lui pour passer à l'étape suivante et mettre fin au système majoritaire uninominal actuel
- Et mettre en place un système de RP qui incitera les politiciens à la collaboration. »